



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 25 octobre 2018 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour
- 10.02** Présentation du budget 2019
- 10.03** Période de questions du public

30 – Administration et finances

- 30.01** Approuver la proposition budgétaire 2019 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 723,1 k\$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun. (1186360013)

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1186360013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la proposition budgétaire 2019 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 723,1 k\$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun.

IL EST RECOMMANDÉ :

1. D'approuver la proposition budgétaire 2019 prévoyant un budget en équilibre de 36 055,7 k\$ au chapitre des revenus et des dépenses;
2. De transmettre ledit budget au comité exécutif, tel que stipulé par la Charte de la Ville de Montréal;
3. D'autoriser une affectation au montant de 1 723,1 k\$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun.

Signé par Julien LAUZON **Le** 2018-10-23 13:59

Signataire : Julien LAUZON

Directeur d'arrondissement
Verdun , Direction du bureau d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1186360013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la proposition budgétaire 2019 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 723,1 k\$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun.

CONTENU

CONTEXTE

L'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoit que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement. Le comité exécutif a fixé au plus tard le 26 octobre 2018, la date limite pour la transmission, par les arrondissements au Service des finances de la Ville, de leur budget de fonctionnement 2019 et de leur Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 en vue de l'adoption du Budget 2019 et du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de la Ville de Montréal par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

Les choix budgétaires 2019 ont été conditionnés par le contexte budgétaire général de la Ville de Montréal ainsi que le contexte budgétaire particulier de l'arrondissement de Verdun.

Contexte budgétaire 2019 et orientations générales

Le cadre financier de la Ville de Montréal pour 2019 comporte de nombreux enjeux. En effet, parmi les grandes orientations, on retrouve, entre autres :

- limiter la hausse des charges fiscales générales au taux de l'inflation anticipé au moment de la préparation du budget;
- combler le déficit cumulé de l'agglomération;
- poursuivre la stratégie d'accroissement du paiement au comptant des investissements;
- poursuivre la croissance des investissements dans le transport en commun;
- mettre en place un programme visant à atténuer les impacts négatifs des travaux municipaux sur les artères commerciales;
- intensifier les investissements dans les programmes en habitation;
- appliquer la mise à jour des paramètres de la réforme du financement des arrondissements, poursuivre sa stratégie de mise en oeuvre et indexer les transferts aux arrondissements de 1,5 %;
- poursuivre le contrôle serré des dépenses.

Contexte budgétaire 2019 de l'arrondissement

1. La poursuite de l'intégration de la réforme du financement des arrondissements (RFA, de la mise à jour des paramètres ainsi que de l'indexation de 1,5 % des transferts centraux de 2018);
2. La poursuite de la mise en oeuvre du plan quinquennal de main-d'oeuvre (PQMO);
3. L'indexation de 2 % de l'indice des prix à la consommation (IPC) et des coûts liés à la rémunération;
4. Participation au financement permanent et récurrent des économies anticipées de la masse salariale de 2017 et au financement permanent et récurrent de l'abolition, au budget 2018, de la mesure transitoire aux régimes de retraite;
5. Compte tenu des éléments qui précèdent, l'arrondissement de Verdun a dû réaliser une analyse stratégique de ces activités.

1. Poursuite de la réforme du financement des arrondissements (RFA)

Au cours de l'année 2012, l'Administration centrale a entrepris une réflexion en profondeur sur le financement des arrondissements. Depuis les regroupements municipaux de 2002, le financement des arrondissements était établi sur une base historique non uniforme, dont la composition demeurait incomprise par la plupart des intervenants. En conséquence, certains arrondissements, qui estimaient manquer de moyens pour remplir leurs obligations, blâmaient le mode de financement comme source principale du problème. L'objectif de la démarche était donc de développer un modèle de financement qui assurerait une plus grande équité entre les arrondissements et une meilleure compréhension de la base de détermination de leurs transferts en provenance du corporatif. À la réallocation des budgets de fonctionnement, s'ajoute la cession d'un espace fiscal de cinq cents du 100 \$ d'évaluation, déjà consenti en 2013, et qui permet aux arrondissements une certaine autonomie financière.

La paramétrisation des budgets de fonctionnement selon le nouveau modèle de financement implique que certains arrondissements voient leurs transferts provenant du corporatif réduits alors que pour d'autres, les transferts augmentent. Afin de pallier les variations positives et négatives, un plan de mise en oeuvre a été établi : les variations positives seront étalées sur cinq ans alors que les variations négatives le seront sur dix ans. Pour l'arrondissement de Verdun, ceci représente une diminution de 136,6 k\$ en 2019. De 2015 à 2019, ceci représente une diminution totale de - 556,4 k\$. Pour les détails, voir pièce jointe au présent sommaire décisionnel.

2. Poursuite de la mise en oeuvre du plan quinquennal de main-d'oeuvre (PQMO) 2014-2019

La rémunération globale et les effectifs ont augmenté significativement depuis les fusions municipales de 2002. La masse salariale représente plus de la moitié du budget de la Ville. Pour l'arrondissement, la masse salariale représente un peu plus de 70 % du budget de l'arrondissement. Il s'agit d'un des impacts de la mise en oeuvre de la RFA, et de façon plus particulière, de l'impact de la centralisation des budgets liés aux activités de transport de neige et de la gestion des matières résiduelles (principalement du budget des autres familles de dépenses).

Rappelons que l'orientation du PQMO est l'abolition de la moitié des postes devenus vacants en raison de départs de la Ville de Montréal (départs à la retraite ou démissions), excluant les policiers et les pompiers.

Pour l'arrondissement de Verdun, ceci représente l'abolition d'environ 17 postes depuis cinq ans. Par ailleurs, la réalisation de ce plan doit se faire dans le respect des conventions collectives, en minimisant les impacts sur les services offerts aux citoyens et en tenant

compte de la vision des membres du conseil d'arrondissement. Ainsi, l'arrondissement de Verdun affichait, en septembre 2018, une avance par rapport à la cible PQMO estimée à quatre. Le détail des modifications apportées à la structure organisationnelle de l'arrondissement dans le cadre de la confection du budget 2019 est présenté dans le dossier décisionnel numéro 1186704001.

3. L'indexation de 2 % de l'indice des prix à la consommation (IPC) et des coûts liés à la rémunération

L'arrondissement de Verdun doit assumer l'indexation anticipée de 2 % de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que l'augmentation des coûts de la rémunération. L'indexation des coûts liés à la rémunération, pour l'année 2019 est estimée à 551,8 k\$. Ceci représente une augmentation de l'ordre de 2,5 % comparativement à l'année 2018.

4. Participation au financement permanent et récurrent des économies anticipées de la masse salariale de 2017 et au financement permanent et récurrent de l'abolition, au budget 2018, de la mesure transitoire aux régimes de retraite

En 2017, une abolition permanente et récurrente de l'ordre de - 576,6 k\$ a été appliquée aux transferts centraux. L'hypothèse de cette diminution était à l'effet que des économies liées à la gestion des postes vacants de l'ordre de 2,5 % de la masse salariale étaient possible. Or, compte tenu que la structure d'effectifs de l'arrondissement est principalement composée d'employés banque d'heures, cette hypothèse d'économie ne s'avère pas réalisable. Par ailleurs, l'arrondissement doit participer au financement permanent et récurrent de l'abolition de la mesure transitoire relative aux régimes de retraite. Pour l'arrondissement de Verdun, ceci se traduit par une réduction additionnelle de -168,4 k\$ au niveau des transferts centraux.

5. Examen stratégique des activités

La Ville de Montréal, ses arrondissements et services font face à des enjeux de rationalisation et d'optimisation qui doivent mener à une réduction globale des effectifs et qui obligent l'arrondissement à revoir ses priorités, activités et façons de faire. En effet, l'arrondissement de Verdun a procédé à divers ajustements de structure, d'optimisation et de centralisation au cours des dernières années pour parer aux pressions financières et opérationnelles importantes découlant des coupures du Plan quinquennal de main-d'oeuvre totalisant 21 années-personnes et de la refonte du financement des arrondissements, qui ont eu pour effet de réduire considérablement la marge de manoeuvre financière. L'arrondissement de Verdun est maintenant confronté à devoir faire des choix difficiles pour retrouver un équilibre entre les capacités humaines et financières et les besoins et attentes de la population qui sont en augmentation. C'est dans ce contexte que l'arrondissement a prévu une action prioritaire à son plan d'action 2015-2019 du plan stratégique 2015-2025 : « **Réduire les dépenses en revoyant les activités de l'arrondissement** », inscrite sous l'orientation 3 « Améliorer la performance de l'organisation ». L'examen stratégique des activités permet de réaliser cette action prioritaire.

En effet, cet examen vise à recentrer les ressources limitées sur les activités les plus essentielles à la réalisation des missions fondamentales de l'arrondissement et à identifier de nouvelles possibilités d'optimisation afin de dégager une marge de manoeuvre financière plus adéquate. Ce premier exercice marque un jalon important pour l'arrondissement de Verdun dans l'instauration d'une culture axée davantage sur la performance et représente une démonstration du sérieux de l'arrondissement en matière de gestion responsable des fonds publics. Il s'agit d'un chantier qui s'échelonne sur un horizon minimal de trois ans. Ainsi, certaines recommandations découlant de ce chantier ont été intégrées dans le cadre de la confection du budget de 2019.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 210310 - Approuver la proposition budgétaire 2018 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 373 600 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement. (1170253003).

CA17 210263 - Entériner les modifications apportées à la structure organisationnelle, dans le cadre du processus budgétaire de 2018, et adopter le nouvel organigramme de l'arrondissement de Verdun. (1174588001).

CA16 210276 - Approuver la proposition budgétaire 2017 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 964 300 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement. (1160774006).

CA16 210306 - Entériner les modifications apportées à la structure organisationnelle, dans le cadre du processus budgétaire de 2017, et adopter le nouvel organigramme de l'arrondissement de Verdun. (1166704005).

CA15 210272 - Approuver la proposition budgétaire 2016 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 535 000 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement (1150774024).

CA15 210316 - Entériner la structure organisationnelle pour le budget 2016 de l'arrondissement de Verdun (1156704004).

DESCRIPTION

Le budget 2019 suivant a été élaboré pour être transmis au comité exécutif au montant de 36 055,7 k\$.

DÉPENSES	En milliers de dollars (\$)
Rémunération	19 554,3
Cotisations de l'employeur	5 732,0
Transport et communications	613,2
Services professionnels et techniques	2 888,4
Location, entretien et réparation	2 105,3
Biens non durables	4 239,3
Biens durables	239,0
Autres objets	684,2
Remboursement - fonds de roulement	
Total dépenses	36 055,7

Les dépenses de l'arrondissement de Verdun sont financées à la base par les transferts centraux attribués à l'arrondissement par l'administration municipale. L'arrondissement complète généralement son financement par les revenus provenant notamment de l'application d'une tarification locale et ceux provenant de sa taxe locale. L'arrondissement de Verdun peut aussi recourir à une affectation de surplus pour compléter son financement. Ce financement n'est toutefois pas récurrent et doit être révisé annuellement. Ci-dessous, les stratégies de financement proposés dans le cadre du budget de 2019.

Revenus	En milliers de dollars (\$)
Revenus locaux	
Location et occupation du domaine public	905,9
Services culturels et récréatifs	226,7

Services techniques et travaux divers	435,8
Amendes et pénalités	109,6
Imposition de droits	62,2
Vente de biens	64,2
Récupération de frais et réclamations	56,9
Taxes, compensations et tarification	1,2
<i>Sous-total revenus locaux</i>	<i>1 862,5</i>
Revenus de taxation	
Taxe d'arrondissement sur les services	7 022,2
<i>Sous-total revenus de taxation</i>	<i>7 022,22</i>
Transferts centraux	25 447,9
Appropriation du surplus	1 723,1
Total revenus	36 055,7

On retrouvera en pièces jointes aux présent dossier décisionnel les documents suivants:

Document 1 - Dépenses par objet

Document 2 - Dépenses par activité

Document 3 - Revenus par objets

Document 4 - Intégration de la mise en oeuvre de la RFA - Paramétrisation des budgets

JUSTIFICATION

Le budget de 2019 de 36 055,7 k\$ est en hausse de 581,4 k\$ comparativement à celui de 2018. Ceci représente une indexation totale de l'ordre de 1,6 % soit une hausse en deçà de l'IPC. Cette variation de 581,4 k\$ s'explique principalement par l'indexation des coûts liés à la rémunération de l'ordre de 551,8 k\$ soit 2,5 % comparativement au budget de 2018. Il est à noter que dans le cadre du budget de 2019, une régularisation de la structure d'effectifs liée aux activités d'aqueduc et égouts a été effectuée et se traduit par l'ajout de 2,0 années-personnes. Bien que cette régularisation soit financée à même le budget dédié au Fonds de l'eau (autres familles de dépenses) et n'a aucun impact sur l'équilibre du budget de 2019, cet ajustement se reflète sur la variation 2019-2018 au niveau de la rémunération. Ainsi, la variation totale en ce qui a trait au budget lié à la rémunération est de 689,0 k\$, soit 2,8 % , pour l'année 2019 comparativement à 2018.

En regard de la structure organisationnelle, l'effectif prévu au budget 2019 est de 304,5 années-personnes. Il est à noter que 1,9 année-personne est financé via le budget triennal d'immobilisation. Les détails des modifications apportées à la structure organisationnelles ont été présentées via le sommaire décisionnel 1186704001.

Le budget 2019 de la Ville de Montréal comporte des enjeux importants. L'un d'eux se reflète dans les transferts centraux reçus aux fins du budget de fonctionnement. Le montant des transferts centraux pour 2019 de l'arrondissement de Verdun se situe à 25 447,9 k\$ comparativement à 25 393,2 k\$ en 2018. Ceci représente un écart favorable de l'ordre de 54,7 k\$ soit une variation de 0,2 % comparativement à 2018. Cette variation s'explique tout d'abord par l'indexation de 1,5 % des transferts annuels pour un montant de +380,9 k\$ et d'une diminution des transferts de -136,6 k\$ à la suite de l'application des principes de la réforme du financement des arrondissements (RFA) et d'un ajustement à la hausse suite à la mise à jour des paramètres de la RFA de l'ordre de +7,2 k\$. Ensuite, la participation de l'arrondissement aux efforts de financement des mesures transitoires relatives aux régimes de retraite a diminué les transferts centraux de -168,4 k\$. Finalement, le transfert des activités liés à la gestion des télécommunications au service des technologies de l'information a réduit les transferts de -28,6 k\$. Il est à noter que les transferts centraux représentent 70,6 % de la stratégie de financement de l'arrondissement pour 2019.

Ainsi, les transferts centraux s'avèrent insuffisants pour assumer l'indexation de la rémunération. En effet, les charges liées à la rémunération représentent 70,1 % des dépenses totales pour l'année 2019 et le respect des conventions collectives impliquent une indexation de l'ordre de 689,0 k\$. Par conséquent, l'arrondissement de Verdun doit considérer le maintien de la taxe d'arrondissement et doit recourir au surplus des années passées, le tout afin de maintenir le niveau des services de proximité, et ce, afin de présenter un budget de fonctionnement équilibré.

Sur le plan de la taxation locale, nous estimons qu'il n'y aura que peu d'impact sur le compte de taxe global bien que les recettes de cette dernière passeront de 6 828 k\$ à 7 022,2 k\$ soit une augmentation de l'ordre de 194,2 k\$ qui représente une variation de 2,8 %. Cette variation s'explique par une indexation de l'ordre de 2 % de la taxe locale pour une somme de 135,3 k\$ ainsi que les effets fiscaux liés à la croissance immobilière qui représentent une somme de 58,4 k\$. L'effet sur les charges fiscales totales est estimé à 0,13 %. Il est à noter que la taxation locale représente 19,4 % de la stratégie de financement pour 2019.

En regard des revenus de tarification locale, les recettes prévues en 2019 ont été revues à la baisse d'un montant de 17 k\$, passant d'un budget de 1 879,5 k\$ en 2018 à 1 862,5 k\$ pour 2019. Un effet combiné de la baisse de nos revenus d'occupation du domaine public accompagnée par des prévisions à la hausse de revenus suite à la fin des travaux de l'auditorium prévue à l'automne 2019 expliquent cet ajustement. Il est à noter que les revenus de source locale représentent 5,2 % de la stratégie d'équilibre pour l'année 2019.

Enfin, un montant de 1 723,1 k\$ sera puisé à même le surplus des années passées comparativement à 1 373,6 k\$ approprié afin d'équilibrer le budget de 2018. Il s'agit d'une augmentation de l'ordre de 349,5 k\$ comparativement à l'année dernière, soit une variation de 25,4 %. Il est à noter que le recours au surplus représente 4,8 % des stratégies de financement retenues dans le cadre du budget de 2019.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget de l'arrondissement présenté totalise 36 055,7 k\$ pour le volet des dépenses et 1 862,5 k\$ pour le volet des revenus de source locale.

Le montant des transferts centraux est de 25 447,9 k\$, les revenus de taxation totalisent 7 022,2 k\$ et une appropriation du surplus de 1 723,1 k\$ est requise.

À titre de composante de l'équilibre budgétaire, l'arrondissement devra adopter un règlement sur la taxe relative aux services pour un montant de 7 022,2 k\$.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Non applicable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Non applicable.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Le document budgétaire sera déposé sur le site Internet de l'arrondissement de Verdun.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion pour le règlement de taxation - séance du 6 novembre 2018.
Avis de motion pour le règlement de tarification - séance du 6 novembre 2018.
Avis de motion pour le règlement de délégations de pouvoir - séance du 6 novembre 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est préparé en conformité avec les articles 143.1 et 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal et l'article 474 de la Loi sur les cités et villes.
À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Liliana TEJADA

ENDOSSÉ PAR

Annick DUCHESNE

Le : 2018-10-05

Secrétaire de direction

Tél : 514 765-7121
Télécop. : 514 765-7009

Chef de division ressources humaines et
financières

Tél : 514 765-7121
Télécop. :

Dossier # : 1186360013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Objet :	Approuver la proposition budgétaire 2019 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 723,1 k\$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun.

Document 1 - Dépenses par objet



[GDD 1186360013 Dépenses par objet.pdf](#)

Document 2 - Dépenses par activité



[GDD 1186360013 Dépenses par activité.pdf](#)

Document 3 - Revenus par objets



[GDD1186360013 Revenus par objet.pdf](#)

Document 4 - Intégration de la mise en oeuvre de la RFA - Paramétrisation des budgets



[GDD1186360013 Intégration de la mise en oeuvre de la RFA-Paramétrisation des budgets.pdf](#)

RESPONSABLE DU DOSSIER

Liliana TEJADA
Secrétaire de direction

Tél : 514 765-7121
Télécop. : 514 765-7009

DÉPENSES PAR OBJET

(en milliers de dollars)

Description	Budget 2018	%	Budget 2019	%	Écart \$ ⁽¹⁾	Écart %
Rémunération	19 006,0	53,58%	19 554,3	54,23%	548,3	2,88%
Cotisations de l'employeur	5 591,3	15,76%	5 732,0	15,90%	140,7	2,52%
Sous-total	24 597,3	69,34%	25 286,3	70,13%	689,0	2,80%
Transport et communications	684,7	1,93%	613,2	1,70%	(71,5)	(0,01%)
Services professionnels, techniques et autres	2 817,7	7,94%	2 888,4	8,01%	70,7	2,51%
Location, entretien et réparation	2 235,2	6,30%	2 105,3	5,84%	(129,9)	(0,01%)
Biens non durables	4 226,3	11,91%	4 239,3	11,76%	13,0	0,31%
Biens durables	281,1	0,79%	239,0	0,66%	(42,1)	(0,01%)
Autres objets	632,0	1,78%	684,2	1,90%	52,2	8,26%
Total	35 474,3	100,00%	36 055,7	100,00%	581,4	1,64%

(1) Un montant entre parenthèses représente un écart défavorable par rapport à l'année précédente.

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

(en milliers de dollars)

Rubriques	Budget 2018	%	Budget 2019	%	Écart \$	Écart %
Administration générale						
Conseil municipal	190,8	0,54%	186,7	0,52%	(4,1)	-2,15%
Gestion financière et administrative	2 129,1	6,00%	2 125,5	5,90%	(3,6)	-0,17%
Greffe	649,1	1,83%	658,3	1,83%	9,2	1,42%
Gestion du personnel	865,9	2,44%	851,9	2,36%	(14,0)	-1,62%
Autres - Administration générale	1 691,9	4,77%	1 913,9	5,31%	222,0	13,12%
Total	5 526,8	15,58%	5 736,3	15,91%	209,5	3,79%
Sécurité publique						
Autres - Sécurité publique ⁽¹⁾	479,5	1,35%	523,5	1,45%	44,0	9,18%
Total	479,5	1,35%	523,5	1,45%	44,0	9,18%
Transport						
Voirie municipale	6 488,7	18,29%	5 479,5	15,20%	(1 009,2)	-15,55%
Déblaiement, chargement de la neige et épandage d'abrasifs	2 180,9	6,15%	2 208,2	6,12%	27,3	1,25%
Éclairage des rues	995,6	2,81%	916,5	2,54%	(79,1)	-7,94%
Circulation et stationnement	600,4	1,69%	680,0	1,89%	79,6	13,26%
Autres - Transport	30,0	0,08%	30,0	0,08%	-	0,00%
Total	10 295,6	29,02%	9 314,2	25,83%	(981,4)	-9,53%
Hygiène du milieu						
Réseau de distribution de l'eau potable	1 267,7	3,57%	1 465,9	4,07%	198,2	15,63%
Réseaux d'égouts	745,9	2,10%	579,3	1,61%	(166,6)	-22,34%
Déchets domestiques et assimilés - collecte et transport	87,7	0,25%	90,3	0,25%	2,6	2,96%
Mat. recyc.- coll. sélective - collecte et transport	7,8	0,02%	7,8	0,02%	-	0,00%
Mat. recyc - autres	119,3	0,34%	123,0	0,34%	3,7	3,10%
Matériaux secs - collecte et transport	11,2	0,03%	11,2	0,03%	-	0,00%
Autres - matières résiduelles	108,4	0,31%	108,4	0,30%	-	0,00%
Protection de l'environnement	85,6	0,24%	86,9	0,24%	1,3	1,52%
Total	2 433,6	6,86%	2 472,8	6,86%	39,2	1,61%
Santé et bien-être						
	485,6	1,37%	482,5	1,34%	(3,1)	-0,64%
Total	485,6	1,37%	482,5	1,34%	(3,1)	-0,64%
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	1 925,0	5,43%	1 991,6	5,52%	66,6	3,46%
Industrie et commerce	95,2	0,27%	130,2	0,36%	35,0	36,76%
Autres - Promotion et développement économique	35,9	0,10%	39,0	0,11%	3,1	8,64%
Total	2 056,1	5,80%	2 160,8	5,99%	104,7	5,09%
Loisirs et culture						
Centres communautaires - activités récréatives	2 878,5	8,11%	2 999,8	8,32%	121,3	4,21%
Patinoires intérieures et extérieures	1 538,3	4,34%	1 640,9	4,55%	102,6	6,67%
Piscines, plages et ports de plaisance	1 774,8	5,00%	1 758,3	4,88%	(16,5)	-0,93%
Parcs et terrains de jeux	3 189,1	8,99%	4 145,8	11,50%	956,7	30,00%
Autres - activités récréatives	289,4	0,82%	274,4	0,76%	(15,0)	-5,18%
Centres communautaires - activités culturelles	1 490,0	4,20%	1 499,8	4,16%	9,8	0,66%
Bibliothèques	2 362,6	6,66%	2 474,0	6,86%	111,4	4,72%
Patrimoine -musées et centres d'exposition	209,5	0,59%	214,7	0,60%	5,2	2,48%
Autres - activités culturelles	464,9	1,31%	357,9	0,99%	(107,0)	-23,02%
Total	14 197,1	40,02%	15 365,6	42,62%	1 168,5	8,23%
Grand total	35 474,3	100,00%	36 055,7	100,00%	581,4	1,64%

REVENUS PAR OBJET
(en milliers de dollars)

Description	BUDGET 2017	%	BUDGET 2018	%	BUDGET 2019	%	ÉCART ⁽¹⁾	%
Location et occupation du domaine public	830,4 \$	2,42%	935,6 \$	2,64%	905,9 \$	2,51%	(29,7 \$)	-3,17%
Services culturels et récréatifs	217,1 \$	0,63%	240,8 \$	0,68%	226,7 \$	0,63%	(14,1 \$)	-5,86%
Services techniques et travaux divers	227,8 \$	0,66%	424,9 \$	1,20%	435,8 \$	1,21%	10,9 \$	2,57%
Amendes et pénalités	104,6 \$	0,31%	109,6 \$	0,31%	109,6 \$	0,30%	0,0 \$	0,00%
Imposition de droits	96,0 \$	0,28%	57,2 \$	0,16%	62,2 \$	0,17%	5,0 \$	8,74%
Vente de biens	52,6 \$	0,15%	63,8 \$	0,18%	64,2 \$	0,18%	0,4 \$	0,63%
Récupération de frais et réclamations	51,2 \$	0,15%	46,4 \$	0,13%	56,9 \$	0,16%	10,5 \$	22,63%
Taxes, compensations et tarification	1,2 \$	0,00%	1,2 \$	0,00%	1,2 \$	0,00%	0,0 \$	0,00%
Transferts (subventions gouvernementales)	175,0 \$	0,51%	0,0 \$	0,00%	0,0 \$	0,00%	0,0 \$	0,00%
Sous-total revenus locaux	1 755,9 \$	5,12%	1 879,5 \$	5,30%	1 862,5 \$	5,17%	(17,0 \$)	-0,90%
Taxe d'arrondissement ⁽²⁾	6 672,9 \$	19,46%	6 828,0 \$	19,25%	7 022,2 \$	19,48%	194,2 \$	2,84%
Taxation Montréal (transferts centraux)	24 891,9 \$	72,60%	25 393,2 \$	71,58%	25 447,9 \$	70,58%	54,7 \$	0,22%
Affectations : appropriation de surplus	964,3 \$	2,81%	1 373,6 \$	3,87%	1 723,1 \$	4,78%	349,5 \$	25,44%
TOTAL	34 285,0 \$	100,00%	35 474,3 \$	100,00%	36 055,7 \$	100,00%	581,4 \$	1,64%

Veuillez noter que la présentation des données a été modifiée par rapport aux années précédentes afin de se conformer à la présentation de l'information financière de l'administration municipale

(1) : un montant entre parenthèses représente un écart défavorable par rapport à l'année précédente

en milliers de dollars

	2015	2016	2017	2018	2019	Total
RFA	94,5	94,5	96,4	134,4	136,6	556,4